

Princesse de Bergues & la Marquise de Conflans partirent pour les aller attendre à *Bayonne*, où on compte que ces Princesses arriveront le 13., & d'où elles continueront leur route en poste avec une partie de leur suite; y ayant 45. Chevaux commandez à chaque Poste pour cet effet. Mademoiselle de Beaujelois reviendra au Palais Royal, & la Princesse Doüairiere d'*Espagne* fera sa résidence au Château de *Vincennes* qu'on lui a fait préparer, & dont on a tiré les prisonniers d'Etat qui y étoient détenus, pour les transférer partie à la *Bastille*, & partie à *Charenton*. On dit que le Prince Regnant a assuré par Ecrit la Duchesse Doüairiere d'*Orleans*, que le Doüaire de 50000. pistoles qui a été assigné à la Princesse sa fille, lui sera regulierement payé; cependant on apprehende une rupture entre les deux Couronnes, que l'on se met en ici état de prévenir par la précaution que l'on a prise de faire avancer des Troupes dans le *Roussillon*, en cas que la Cour de *Madrid* s'avise de demander une plus ample satisfaction de ce qui vient de se passer. Restons-en là, & attendons l'évenement. Les Marchands Protestans Suisses établi dans le Royaume, sont sommez de payer la taille & la Capitation, & de se soumettre aux autres Charges de l'Etat, dont ils ont été exempts jusqu'à présent, conformément au Traité d'Alliance qui étoit entre la *France* & les Cantons, mais qui est expiré dès les mois de Septembre dernier, & qui n'est pas encore renouvelé.

X. Le Cardinal de Noailles reçut dernièrement un Paquet de Lettres de *Rome*, qu'il communiqua aussi-tôt à la Cour. C'est, dit-on, un projet d'explications contenant 12. Articles, qui est envoyé par le Pape à S. Em., à peu près conforme